



NOTRE DAME DE LA PAIX
RÉSIDENTE DE RETRAITE MÉDICALISÉE • EHPAD

LE PASA (Pôles d'activités et de soins adaptés)

Tout savoir sur les PASA : pôles d'activités et de soins adaptés

Définition

Le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (**PASA**) permet d'accueillir **du lundi au vendredi de 10h30 à 17h30, sans participation financière supplémentaire**, les résidents de l'EHPAD ayant des **troubles du comportement modérés**, dans le but de leur proposer des **activités sociales et thérapeutiques**, individuelles ou collectives, afin de maintenir ou de réhabiliter leurs capacités fonctionnelles, leurs fonctions cognitives, sensorielles et leurs liens sociaux.

Quel type de personne est accueilli en PASA ?

En accord avec le médecin coordonnateur, le PASA accueille **1 à 5 jours par semaine** des résidents présentant des troubles cognitifs modérés pour leur offrir **un accompagnement personnalisé** associant **relaxation** et **stimulation**. Ce sont des personnes atteintes de la **maladie d'Alzheimer** (ou d'une maladie apparentée) ayant des troubles du comportement, le diagnostic ayant été établi par un médecin.

Comment se présente un PASA ?

Le PASA est un lieu de vie particulier adapté par rapport au reste de la structure, composé d'un **salon et salles d'activité**, d'une salle de restaurant, dédié aux résidents. Un espace sécurisé permet une ouverture sur l'extérieur.

Quel personnel soignant intervient dans le PASA ?

Le PASA est animé par une **équipe pluridisciplinaire spécifiquement formée**, composée généralement : de l'assistante de soin en gérontologie (ASG), de la psychomotricienne ou de l'ergothérapeute et de la psychologue.

Quelles sont les activités en PASA ?

Notre équipe accompagne quotidiennement les résidents dans le bon déroulement d'une **journée « comme à la maison »** : préparation de la table, jardinage... Des **animations thérapeutiques** et **occupationnelles** sont également organisées pour maintenir les acquis, préserver l'autonomie et favoriser le bien-être des résidents : ateliers mémoire, cuisine thérapeutique, chants, peinture... Un programme des activités de la semaine est établi régulièrement suite à une évaluation individualisée.

Combien de personnes sont accueillies en PASA ?

Le nombre de résidents accueillis au sein du PASA est volontairement **limité**, pour permettre à chacun d'entre eux de recevoir une attention spécifique adaptée à son histoire et à sa personnalité. Notre Dame de la Paix peut accueillir de **12 à 14 résidents**, accueillis simultanément en journée. La fréquence de l'accueil est à déterminer dans le projet personnalisé.

Quelles sont les démarches à suivre pour intégrer un PASA ?

L'accueil dans le PASA est organisé dans le respect du résident et/ou de la famille. Suite à une évaluation médicale et un diagnostic, l'établissement informe chacune des **familles des résidents** de l'opportunité pour leur proche d'intégrer ce pôle afin d'optimiser son accompagnement thérapeutique et de renforcer son bien-être.

Comment évaluer les résultats ?

Des grilles d'évaluation seront remplies pour chaque activité et pour chaque personne y participant. Une synthèse des activités sera réalisée chaque mois afin d'évaluer la prise en charge et la réadapter. Régulièrement, l'équipe du PASA se réunit pour une synthèse globale des besoins des résidents, en vue d'adapter ou d'améliorer les ateliers et les formules de prise en charge. Ces points sont discutés en équipe pluridisciplinaire afin d'adapter au mieux l'accompagnement et donc de définir des objectifs pour chaque résident.
